



## CONSEIL GENERAL D'OPPENS

OPPENS, LE 29 SEPTEMBRE 2021

### INVITATION

Les citoyennes et citoyens de la Commune d'Oppens  
disposant du droit de vote au niveau communal  
sont invités à rejoindre la prochaine assemblée du Conseil général

**le mercredi 13 octobre 2021, à 20h15, à la Grande salle d'Orzens.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Liste de présences**
2. **Procès-verbaux\*** des séances des 4 mai et 23 juin 2021
3. **Assermentation** des nouveaux membres
4. **Préavis municipal n°1\*** : indemnités versées aux élus communaux – rapport de la commission de gestion et des finances – discussion – vote
5. **Préavis municipal n°2\*** : autorisation générale de plaider – rapport de la commission de gestion et des finances – discussion – vote
6. **Préavis municipal n°3\*** : engagement de dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles – rapport de la commission de gestion et des finances – discussion – vote
7. **Préavis municipal n°4\*** : autorisation générale accordée à la municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers – rapport de la commission de gestion et des finances – discussion – vote
8. **Nominations** de membres du Conseil aux fonctions suivantes :
  - 1 membre de la commission de gestion et des finances et 1 suppléant·e
  - 1 suppléant·e pour la commission de recours
  - 2 scrutateur·trice·s suppléant·e·s
  - 1 délégué·e du Conseil auprès de l'AIAE et 1 suppléant·e
  - 2 délégué·e·s du Conseil auprès de l'EFAJE et 1 suppléant·e
  - 1 suppléant·e auprès de l'ASIRE
9. **Communications du Bureau**
10. **Communications de la Municipalité**
11. **Interventions individuelles**

\* Les documents peuvent être obtenus sur demande à conseilgeneral@oppens.ch

Nous vous remercions de prendre note que la séance est délocalisée à Orzens afin de pouvoir respecter les recommandations de l'OFSP en matière de distanciation sociale.

De plus :

- Vous serez invité(e) à communiquer vos nom, prénom et numéro de téléphone à l'entrée de la salle, ainsi qu'à vous désinfecter les mains (le désinfectant est fourni)
- Le port du masque est obligatoire pendant toute la séance.

Pour le Bureau du Conseil,

Emmanuel Barraud, président



Valbona Fayolle, secrétaire